

DEC 28/2014

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2013-2014

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 18 septembre 2014

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 18 septembre 2014

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 28/2014 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2014.

E 9677



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 12 septembre 2014
(OR. en)**

13151/14

FIN 631

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	M. Jacek DOMINIK, membre de la Commission européenne
Date de réception:	11 septembre 2014
Destinataire:	M. Enrico ZANETTI, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 28/2014 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2014

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 28/2014.

p.j.: DEC 28/2014



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 11/09/2014

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2014
SECTION III - COMMISSION TITRES 04, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 28/2014

EN EUROS

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 43 Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation CE - 12 704 605

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 0404 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

ARTICLE - 04 04 01 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation CE 12 704 605

INTRODUCTION

Les règles applicables au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) sont énoncées dans le règlement (UE) n° 1309/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation pour la période 2014-2020 et abrogeant le règlement (CE) n° 1927/2006 (le «règlement FEM»). Ce règlement s'applique aux demandes d'intervention du Fonds présentées à la Commission après le 1^{er} janvier 2014.

Le point 13 de l'accord interinstitutionnel du 2 décembre 2013 entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière fixe les dispositions budgétaires relatives au FEM.

I. RENFORCEMENT

a) Intitulé de la ligne

04 04 01 - Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

b) Données chiffrées à la date du 18/08/2014

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	p.m.
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	0
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	0
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	12 704 605
7. Renforcement proposé	12 704 605
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	N/A
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 18/08/2014	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Dans la proposition de décision [COM (2014) 560], la Commission a conclu que les conditions d'octroi d'une contribution financière au titre du FEM pour la demande EGF/2014/006 FR/PSA, présentée par les autorités françaises, étaient réunies.

Le montant de 12 704 605 EUR demandé par les autorités françaises contribuera au coût d'un ensemble coordonné de services personnalisés admissibles en faveur de 2 357 bénéficiaires visés à la suite de licenciements intervenus au sein de Peugeot Citroën Automobiles (PSA) en France, afin de procurer une aide visant à la réinsertion professionnelle des personnes touchées.

Ces licenciements sont dus à des modifications majeures de la structure du commerce international résultant de la mondialisation.

II. PRÉLÈVEMENT

a) Intitulé de la ligne

40 02 43 - Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

b) Données chiffrées à la date du 18/08/2014

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	159 181 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	-5 815 392
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	153 365 608
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	153 365 608
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	n/a
7. Prélèvement proposé	12 704 605
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	7,98 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 18/08/2014	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

En vertu du point 13 de l'accord interinstitutionnel du 2 décembre 2013 sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière, la Commission présente au Parlement européen et au Conseil, parallèlement à la proposition de décision de mobilisation du FEM, une proposition de virement, en faveur de la ligne budgétaire considérée, de crédits issus de la réserve pour le Fonds.

**TRANSFERS RELATED TO THE EUROPEAN GLOBALISATION ADJUSTMENT FUND
COMMISSION PROPOSALS AS OF 11/09/2014**

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2014 which relate to the European Globalisation Adjustment Fund, and the amount of the EGF reserve which will remain should these proposals be approved.

Transfer Ref	Date sent to B.A.	Content	Amount EUR (Commitments from Reserve)
DEC 01*	29/01/14	EGF/2013/008 ES/Comunidad Valenciana Textiles	840 000
DEC 04*	27/02/14	EGF/2012/007 IT/VDC Technologies	3 010 985
DEC 05*	27/02/14	EGF/2012/004 ES/Grupo Santana	1 964 407
DEC 12	08/07/14	EGF/2012/010 RO/Mechel	3 571 150
DEC 13	08/07/14	EGF/2014/000 TA 2014	330 000
DEC 14	08/07/14	EGF/2014/001 EL/Nutriart	6 096 000
DEC 15	11/07/14	EGF/2014/002 NL/Gelderland-Overijssel construction	1 625 781
DEC 16	11/07/14	EGF/2014/003 ES/Aragón food and beverage	960 000
DEC 17	25/07/14	EGF/2013/010 ES/Castilla y León	700 000
DEC 23	01/09/14	EGF/2013/012 BE/Ford Genk	570 945
DEC 24	01/09/14	EGF/2014/004 ES/Comunidad Valenciana metal	1 019 184
DEC 26	05/09/14	EGF/2013/002 BE/Carsid	911 934
DEC 28	11/09/14	EGF/2014/006 FR/PSA	12 704 605
		Total of Proposals	34 304 991
		Remainder	124 876 009

* These transfers have been finally adopted by the Budget Authority